

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

*Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués d'office, sauf avis contraire*

Seine-et-Marne et départements limitrophes Un an..... 3 fr.	<b>BUREAU ET RÉDACTION</b> <i>Librairie E. LEMARIÉ</i> <b>A DAMMARTIN-EN-VOÛLE</b> <b>ANNONCES</b> la ligne . . . . . 20 cent.	Paris et les autres Départements Un an..... 3 fr. 50
----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

12 Octobre. — Les journaux de Paris et de l'arrondissement rapportent que parmi les victimes de la débâcle du coulissier Jean figure un docteur-médecin de Dammartin, qui aurait déposé entre les mains de cet homme d'affaires, actuellement en fuite, pour 67,000 francs de valeurs.

On sait que les scellés ont été apposés dans les bureaux de la rue Louis-le-Grand, mais les plaintes sont tellement nombreuses qu'il est à craindre que le passif soit de beaucoup supérieur à l'actif.

— L'armée Japonaise après le combat de Wijou continue sa marche vers Mouekden, la ville sainte des Chinois.

— La police des mœurs opère à Paris une véritable rafle d'hommes et de femmes de mauvaise vie. 131 de ces peu intéressants personnages sont mis en état d'arrestation.

13 Octobre. — Un grave accident se produit à la gare de l'Est, à Paris. Un échafaudage de soixant mètres de longueur sur dix de largeur s'effondre avec un bruit formidable sur la voie

publique, entraînant trente ouvriers maçons et menuisiers occupés sur cet échafaudage. On compte 15 blessés.

14 Octobre. — M. Leygues, ministre de l'Instruction publique assiste, à Toucy, en Bourgogne, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Pierre Larousse.

— M. Cavaignac député de Cahors, prononce dans cette ville un important discours sur la réforme de l'impôt.

— Malgré la décision ministérielle interdisant les courses avec mise à mort de taureaux, une importante course avec mise à mort de six taureaux a lieu à Nîmes au milieu d'une affluence d'environ quinze mille personnes.

À Dax, une course semblable est suivie de la mort du taureau, malgré la présence de plusieurs brigades de gendarmerie destinées à faire respecter les décisions administratives. On signale plusieurs rixes suivies d'arrestations.

15 Octobre. — Le résultat définitif des élections législatives en Belgique constitue l'écrasement du parti libéral au profit des socialistes. Les catholiques conservent leurs positions à peu près intactes.

16 Octobre. — Célébration à la Sainte-Chapelle du palais, à Paris, de la messe du Saint-Esprit, dite « messe rouge », à l'occasion de la rentrée des Cours et Tribunaux.

17 Octobre. — Célébration à l'église de la Madeleine, d'un service anniversaire en l'honneur de Charles Gonod.

— Le ministre de la guerre se rend à Amiens pour assister à une manœuvre militaire dans le voisinage de la ville.

18 Septembre. — On reçoit de Russie, des nouvelles assez inquiétantes sur l'état de santé du Tsar Alexandre. Les bulletins des médecins constatent que l'état de faiblesse de l'auguste malade s'accroît de même que l'altération des organes du cœur.

— Le maestro Verdi est reçu à l'Élysée par M. et Mme Casimir-Périer et un déjeuner est offert en l'honneur de ce célèbre compositeur, à l'Élysée.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

La séance de la société d'horticulture du canton de Dammarville a eu lieu dimanche dernier sous la présidence de M. Lemarié, assisté de M. Boulay, trésorier et de M. Berthault, professeur.

M. Lemarié donne communication d'une lettre de M. Barre, président, qui s'excuse de n'avoir pu assister à la séance, mais qui tient à exprimer sa satisfaction d'avoir été témoin de l'important succès remporté à l'exposition de Lagny, par la société Dammarilloise, dans la personne de M. Loron fils, auquel a été décerné le grand prix d'honneur, composé d'un objet d'art offert par M. le Président de la République.

M. Lemarié, de son côté, adresse à M. Loron, au nom de ses collègues de la société, ses plus sincères félicitations et, après la lecture du procès-verbal, donne la parole à M. Vincent-Berthault, pour la lecture de son rapport sur l'exposition de Lagny.

Ce document fort intéressant au point de vue technique, est rempli de judicieuses remarques qui valent à l'honorable professeur, l'approbation de tous les membres présents.

Suivant la décision prise à la dernière séance, il est procédé à l'examen des jeunes élèves horticulteurs ayant suivi pendant l'année les cours de M. Berthault. Descaux Alfred et Lépine Denis sont les seuls qui aient assisté régulièrement aux séances et qui aient réellement profité des enseignements du professeur, car ils répondent parfaitement aux nombreuses questions qui leurs sont posées.

La société consultée sur les récompenses qu'elle croit devoir accorder à ces jeunes et studieux élèves, décide qu'une médaille d'argent sera décernée à Descaux et qu'une médaille de bronze sera remise à Lépine Denis.

Avant que la commission ait commencé à examiner les remarquables apports faits par divers sociétaires, M. Berthault s'arrête à un lot de chrysanthèmes hâtifs provenant de semis de l'année, en pleine floraison, et, après avoir apprécié à leur juste valeur les diverses variétés actuellement en vogue, émet l'avis que les chrysanthèmes à fleurs normales et hâtives ne peuvent tarder à obtenir la faveur des collectionneurs à cause des avantages qu'elles offrent au point de vue de la culture et de la floraison.

Apports — Une prime de 1<sup>re</sup> classe est accordée à M. Loron fils pour une

collection de 203 variétés de fruits.

Une prime de 2<sup>e</sup> classe est attribuée à un lot de 22 variétés de fruits de choix, présenté par M. Eugène Pasquier fils, jardinier chez M. Cartier.

Une prime de 1<sup>re</sup> classe est décernée à M. Eugène Pasquier père, pour une collection de 33 variétés de fruits de table d'un très beau choix et une variété de chasselas de Fontainebleau.

Une prime de 1<sup>re</sup> classe est attribuée à un lot de chrysanthèmes hâtifs, provenant de semis 1894, présenté par M. Lépine Denis, jardinier à la Corbie.

— Lequel croire ?

Le Journal de Seine-et-Marne rapporte que le sieur Corvisier Jean-François est traduit devant le tribunal correctionnel de Meaux sous l'inculpation d'outrages à un employé de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Un employé du nom de Desliens faisait à l'approche du train circuler les voyageurs, le 18 Septembre, à la gare de Villeparisis.

M. Corvisier quelque peu bousculé, — il y avait deux cents personnes sur le quai, qui peut en contenir dix, — injuria l'agent de la compagnie; l'appelant *abruti, crève la faim*.....

L'Indépendant dit, de son côté, que le sieur Corvisier étant monté à la gare de Villeparisis dans un wagon de 2<sup>e</sup> classe alors qu'il ne possédait qu'un billet de 3<sup>e</sup>, le nommé Desliens, contrôleur, ayant voulu le faire descendre, Corvisier l'outragea et menaça même de le frapper.

Ce qui est certain, c'est que le sieur Corvisier a attrapé 50 francs d'amende et a été, de plus, condamné à payer les frais d'affichage du jugement imprimé à 25 exemplaires et placardé dans 25 gares différentes.

— Les modifications aux heures des trains, affichées ce jour plusieurs jours, avaient justement alarmé les habitants du canton.

En effet le train direct de 10 h. 57 à Dammarville-Jully était conservé dans son horaire habituel, mais..... n'arrêtait plus à Dammarville!

Rien dans l'ordre des autres trains ne semblait indiquer cette mesure, aussi l'émotion qu'elle causa se traduisit aussitôt dans une pétition que les maires des communes lésées adressaient à la C<sup>ie</sup> du Nord.

Le chef de gare, de son côté obtenait des renseignements officiels et aussitôt avec la plus grande obligeance il en avisa les intéressés.

C'était une fausse alerte causée sans doute par une erreur de copiste ou une faute d'impression.

Le train direct de 10 h. 57 reste donc comme avant à quelques minutes près.

Il est bien certain du reste que la C<sup>ie</sup> du Nord est accueillie avec sa sollicitude habituelle cette trop juste demande. En effet, les clients de la gare de Dammarville n'ont assurément qu'à se louer de la fréquence des trains et des améliorations continues que la Compagnie apporte dans tous ses services.

L. D.

— La soirée récréative de dimanche dernier, au patronage de jeunes gens, a obtenu un très grand succès qui n'a fait que confirmer la réputation quasi universelle des deux artistes. Harrington et Plessis. Le premier a fait preuve d'une habileté surprenante dans ses tours de physique et d'escamotage; puis sa façon de se présenter sur la scène et d'entretenir le public qui l'entoure, contribue beaucoup à lui gagner les sympathies.

A deux reprises différentes cet habile prestidigitateur a émerveillé les assistants en exécutant avec une facilité surprenante, une série de tours de sa création ou renouvelés de Robert-Houdin, dont il a été le collaborateur.

De son côté, Plessis a été superbe dans ses nombreuses transformations et notamment dans la série des portraits qu'il a représentés: Chevreul, Pasteur, Victor Hugo, Danton, etc., rappelaient à s'y méprendre, la physionomie des célébrités bien connues de tous.

Le chanteur des cours et le premier cigare du potache, bien que d'un réalisme un peu forcé peut-être, n'en ont pas moins excité l'hilarité générale.

La soirée s'est terminée par une série de scènes empruntées à la vie militaire sous le premier empire: *Le Vieux Troupier*, *la Mort du Brave*, *Napoléon à Sainte-Hélène* ont été admirablement rendus ainsi que le type du héros de Waterloo, Cambroane lançant à la face de l'ennemi victorieux, le mot devenu légendaire. . . . « La garde meurt et ne se rend pas. »

#### VER

Une violente discussion à propos d'un lièvre abattu par M. Loron, et que revendiquait le garde Genner qui l'avait précédemment tiré, eut pour conséquence un procès-verbal dressé contre Genner. Ce dernier, en effet, ayant voulu reprendre le lièvre des mains de Loron et n'ayant pu, y réussir, s'empara de son fusil, non sans avoir fortement houspillé le chasseur. Il alla reporter l'arme le lendemain, mais Loron n'en porta pas moins plainte contre l'irascible garde.

#### MOUSSY-LE-NEUF

Dans la nuit de dimanche, des malfaiteurs inconnus, ont pénétré dans la maison de la dame Lebrun et ont emporté 7 lapins estimés 24 fr.

La gendarmerie prévenue recherche les voleurs.

— Le sieur Martin Amédée a, dit-on, le défaut de boire de temps à autre et dame, quand il a son plumet, il n'emprunte pas toujours ses expressions au langage des salous.

Un de nos confrères rapporte que le 16 septembre dernier, Martin Amédée était mandé par le garde champêtre Leplat, au sujet d'un larcin que ses enfants avaient commis en plaine. Martin qui était rond comme un Polonais; ne voulut rien entendre et traita le garde de menteur, voleur, etc. etc.

Ce manque de respect à l'égard du représentant de la loi vaut six jours de prison plus 3 fr. d'amende.

#### LE PLESSIS-BELLEVILLE

Dimanche dernier, le charretier Meignan âgé de 19 ans, sur le point de partir chez ses parents à Villers-Saint-Genest, monta prendre son linge sale à sa chambre, située près du grenier à grains. Il constata que sa montre en argent, valant 35 francs, sa bague à tabac et un moule à cigarettes, valant 3 francs, qui se trouvaient dans ses poches, avaient été enlevés. Le patron, M. Wyrsh, fut prévenu, et, après informations prises, on apprit que l'auteur du larcin était le nommé Gardaut, ouvrier de la machine à battre, lequel avait pris la fuite dans la matinée. Avant de partir, il avait remis les objets volés au sieur Goriste, manouvrier, qui lui avait fait avouer sa mauvaise action. Ce brave ouvrier fit

rentrer ainsi le jeune Meignan en possession de son bien.

#### NANTEUIL

Monsieur Aimable Cuvinot, âgé de 42 ans, cultivateur, était occupé, chez un fermier de Oignes, à recouvrir un toit. Le pied lui manquant à tout coup, il tomba d'une hauteur de 4 mètres, et si malheureusement qu'il eut une côte fort endommagée.

Transporté à son domicile, M. Cuvinot reçut les soins de M. le docteur Grenier.

L'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

— Le 10 courant, le père Blondel, âgé de 89 ans, rentier à Nanteuil, alla selon sa coutume, à sa maison, située à l'extrémité du bourg, afin d'alimenter ses lapins. Ces animaux étaient en deux caisses, dans une cour close de murs de plus de trois mètres de haut. Il fut fort désagréablement surpris de constater qu'un malfaiteur avait enlevé les couvercles des caisses et emporté six de ses pensionnaires sur huit. Aucune trace d'escalade ni d'effraction ne se faisait remarquer, d'où il faut conclure que cet amateur de gibelottes était muni d'une fausse clé pour ouvrir la porte cochère.

#### GONESSE

Il y avait longtemps qu'on n'avait entendu parler de nos bons amis les Belges, en mal cela va sans dire, car ils sont, eux gens du Nord, aussi querelleurs que les compatriotes de Crispi et ce n'est pas peu dire.

M. Menager, journalier, rentrait chez lui fort tranquillement un des soirs de cette semaine, en suivant la route Nationale, à Gonesse.

Trois sujets belges lièrent couver-

sation avec lui et critiquèrent les institutions françaises. L'un d'eux voulant montrer la supériorité de sa dialectique lui décocha des coups et, aidé par ses camarades, le laissa pour mort sur la place.

Réveillé par le froid cinq heures après l'agression, M. Menager put se traîner jusqu'à l'hospice où des soins lui furent donnés.

Le parquet de Pontoise recherche avec une grande activité les trois misérables belges.

*Edil Pontoisien*

### Le mystère de Vinantes

Les bruits les plus malveillants continuent de circuler à tort, croyons-nous, sur le pauvre charretier Allard, qui, non content d'avoir perdu son emploi et de s'être vu soumis pendant une dizaine de jours aux rigueurs de l'emprisonnement, se voit menacé chaque jour par la vindicte publique, d'une nouvelle prise de corps pour avoir à répondre d'un crime dont il est innocent.

Il est temps que cette accusation injuste cesse, et pour y mettre un terme, il suffit de s'en rapporter aux affirmations positives des quatre personnes, composant la famille Fort de Thieux qui affirment avoir eu à dîner, dans la soirée du 2 Octobre, le jeune Ernest Giroux qu'ils reconnaissent comme l'ancien commis de la maison d'épicerie de Meaux, bien qu'ils l'eussent perdu de vue depuis environ deux ans. Du reste, ces quatre personnes n'ont éprouvé aucune hésitation à reconnaître leur hôte, lorsque sa photographie leur fut présentée par la gendarmerie de Daunartin puis par le juge d'instruction devant lequel M<sup>me</sup> Fort et sa fille furent appelées samedi dernier.

M<sup>me</sup> Fort, qui a bien voulu nous dou-

net de la meilleure grâce du monde, tous les renseignements que nous lui avons demandés, touchant cette mystérieuse affaire, nous déclara qu'elle n'a jamais varié dans ses réponses au sujet du signalement du jeune disparu, dont elle n'a appris le nom qu'au moment où on lui a dit que Giroux n'était autre que le commis épicier de la maison Potin qui avait dîné chez elle dans la soirée du 2 octobre.

Jusque là, M<sup>me</sup> Fort aussi bien que son mari, ignoraient le nom de leur ancien client dont ils se plaisaient à reconnaître l'air enjôlé et intelligent et pour lequel ils avaient quelques attentions lorsque pendant l'hiver, il arrivait au jeune commis de déjeuner chez eux.

Quant aux hésitations qu'on a attribuées à M<sup>me</sup> Fort à propos des prétendues moustaches, du jeune homme, elles proviennent de ce que ces moustaches blondes naissantes sont pour ainsi dire imperceptibles pour les personnes qui ne voient que l'ensemble de la physionomie sans en analyser les détails, ainsi que l'ont fait M. et M<sup>me</sup> Fort qui croyaient avec raison, reconnaître dans Giroux, un de leurs anciens clients dont la figure ne s'était modifiée que par la naissance de courts favoris et de la fine moustache qui semble mettre les assertions de M<sup>me</sup> Fort en opposition avec le signalement fourni par la justice, qui donne Giroux comme imberbe.

La conversation tenue pendant près d'une heure entre le fugitif et le personnel de l'auberge, ne laisse non plus aucun doute sur la fugue de Giroux qui prit le train de Paris à la halte de Thieux à 8 heures 50, ainsi que le témoigne la gardienne du sémaphore qui, elle aussi se souvient d'avoir donné un billet pour Paris à un jeune homme répondant exactement au signalement de Giroux : vêtement gris, souliers jaunes, casquette grise, etc.

Si après ces indications, un doute pouvait encore subsister, le témoignage

de des parents de Giroux, venus Mercredi à Thieux, devrait immédiatement le dissiper, car d'après les renseignements fournis par M<sup>me</sup> Fort à la mère du jeune épicier, celle-ci n'a pas hésité à lui déclarer qu'il n'y avait pour elle aucun doute et que le portrait qu'on lui retraçait était bien celui de son fils.

Nous ne saurions dépeindre l'émotion de cette pauvre mère, ne pouvant maîtriser sa joie de savoir que son enfant devait être vivant, mais aussi brisée de douleur, en pensant qu'une malheureuse inspiration a pu le pousser à commettre une pareille action à l'égard de son patron et du pauvre charretier qu'on a accusé injustement d'assassinat.

Notre confrère de l'*Éclair* qui a eu la légitime curiosité de questionner Eugène Allard, à la suite de l'ordonnance de non lieu qui a été rendu en sa faveur la semaine dernière est allé le trouver chez ses parents, à Certigny, commune de Coulombs et a entendu de sa bouche le récit complet des incidents survenus au cours de la tournée fatale du 1<sup>er</sup> au 2 octobre, d'où il résulte que le 1<sup>er</sup> octobre dernier, deux voitures devant suivre quelque temps la même direction, quittèrent la rue St-Faron à six heures du matin et se dirigèrent vers Brégy (Oise) en passant par Saint-Soupiers où les employés déjeunèrent.

Vers deux heures, les deux voitures quittèrent l'auberge et se séparèrent. Tandis qu'Allard et Giroux prenaient la direction de Nanteuil-le-Haudoin, en passant par Oisery et Ogues, la seconde voiture gagnait Brégy, où Allard et Giroux vinrent à l'heure du dîner, après s'être aperçu qu'ils avaient dans la voiture une livraison de bougies à faire à M. Congis, épicier marchand de vins à Brégy. Après le dîner, on fit une partie de billard puis une partie de piquet, à laquelle Allard ne prit pas part, enfin on se coucha.

Le mardi, dès 6 heures, les deux voitures partirent de Brégy et se séparèrent

à Senelières. Après avoir fait leurs livraisons à Nanteuil-le-Haudoin, Allard et Giroux passèrent à Eve pour se rendre à Dammartin où ils déjeunèrent chez M. Aubry, puis se rendirent à Longperrier, à Saint-Mard et à Montgé où ils arrivèrent à 5 heures et demie. Étant allés de là à Vinantes, Giroux se rendit dans les deux fermes et chez l'instituteur pendant qu'Allard livrait chez M. Chenay, marchand de vins. (D'après un témoin que nous avons entendu, Giroux aurait perdu du temps à Vinantes, en vue peut-être de ne pas trop s'éloigner de là avant la nuit.) De Vinantes, on se dirigea vers le Plessis-aux-Bois, mais au moment de franchir la petite côte qui mène à cette commune, Giroux prétexta un certain besoin et descendit un instant. A peine revenu dans la voiture, il redescendit une seconde fois, puis une troisième, après avoir eu le soin de retirer sa blouse qu'il déposa soigneusement dans un panier avec sa sacoche et sa serpillière,

Allard continua de marcher au pas et, ne voyant pas venir Giroux, il pensa qu'il avait pris un sentier qu'il suivait souvent et qu'il le retrouverait chez le premier client, M. Germain, qui n'avait vu personne.

Il en fut de même chez les diverses personnes que visita Allard jusqu'à l'extrémité du village, puis, las d'attendre, après avoir continué sa route, il revint sur ses pas, espérant toujours être rejoint par le livreur; mais ce fut en vain, car personne ne se présenta. Allard reprit de nouveau son chemin vers Meaux et, après avoir fait au pas environ trois kilomètres, il se décida à reprendre le trot, pensant que peut-être Giroux aurait trouvé une voiture qui l'aurait reconduit à Meaux.

Arrivé à dix heures rue Saint-Faron, Allard mit ses chevaux à l'écurie, prit la sacoche et la blouse de Giroux, et déposa le tout sous le traversin du lit de ce dernier, comme il avait l'habitude

de le faire chaque fois que son camarade ne rentrait pas en même temps que lui, — ce qui paraît-il, lui arrivait souvent.

Le lendemain, Allard voyant que Giroux n'était pas rentré, se décida à raconter à son patron tout ce qui était arrivé la veille, mais à cette déclaration, M. Dissert-Pochet ayant supposé qu'Allard était le complice de Giroux, lui donna immédiatement son compte et porta plainte à la gendarmerie qui, deux jours plus tard, arrêta le charretier sous la grave accusation d'assassinat.

Comme on voit, l'innocence du charretier Allard ne paraît pas douteuse, mais si l'on considère que Giroux n'était nullement privé d'argent et qu'il avait négligé de toucher son mois, déclarant à son patron qu'il n'en avait pas besoin pour le moment, on se demande quel mobile aura poussé ce garçon à commettre une action semblable.

Il y a là un mystère dont l'avenir nous fournira peut-être le secret.

D. H. — Si on en croit les racontars qui circulent depuis quelques jours avec une certaine persistance il y aurait lieu, pour avoir la clef de cette mystérieuse affaire, de chercher la femme.

— D'autre part, la gendarmerie de Dammartin a reçu une lettre anonyme datée de Paris, bureau de l'Hôtel de Ville, contenant la photographie de Giroux. Est-ce un indice ? . . .



De B. . . , rentrant à l'improviste, surprend son garçon buvant son vin au goulot même de la bouteille.

— Ah coquin, je t'y prends ! Tu ne vas pas nier, je l'espère ?

— Oh ! monsieur, répond Jean, c'était pour rattraper un grain de plomb qui était resté au fond.

**AVIS** M. BROUAYE-BONY, fabricant de corderie à Cuépy-en-Valois, prévient sa clientèle qu'il a établi un dépôt chez M. VÉROX, 50 Grande rue à Dammarin, où Messieurs les cultivateurs pourront se procurer : *Traits, Câbles et Longes en tous genres.*

**Vincent BERTHAULT et FILS**  
HORTICULTEURS à Saint-Mard

Lauréats de concours spéciaux à la Société Centrale d'Horticulture de France et du département de la Seine; 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> prix aux expositions de Paris et à l'exposition universelle de 1889. — Nombreuses récompenses ou médailles, or, vermeil et argent.

*Culture spéciale de graines, fleurs, légumes et racines fourragères.*

Vente de graines

Pres de l'église de SAINT-MARD.



**L. ETHIS**

HORLOGER, BIJOUTIER  
à DAMMARTIN, (S-&-M)  
81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules  
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-  
genture.

Pièces de précision — Remontage  
de pendules à l'année.

*Réparations garanties*

**PRIX MODÉRÉS**

La maison se recommande pour les  
soins apportés aux pièces qui lui sont  
confiées.

**Achat d'Or et d'Argent**

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez  
Madame Veuve Ethis

**A. BRUYET**

Métreur en Bâtiments  
108, Grande rue, 108  
à DAMMARTIN, (Seine-et-Marne).

TRAVAIL SOIGNÉ — ACTIVITÉ



**TERRES A LOUER**

Sises sur Juilly, Nantouillet et Thieux.  
*S'adresser à Mme Vve Lohr, à  
Juilly et à M. Lohr, instituteur au  
Plessis-aux-Bois.*

Étude de M. OPOIX, notaire à Bazou-ès-Huicr  
(Seine-et-Marne)

**DOMAINE DE LUMIGNY  
A LOUER**

pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> Mars 1895

La ferme de la Ville du bois, située  
communes de Lumigny et Nesles com-  
prenant :

1<sup>o</sup> Bâtiments d'habitation et d'ex-  
ploitation; 2<sup>o</sup> 150 hectares environ  
de terres et prés, à proximité des  
gares de Fontenay et Marles et des  
marchés de Coulommiers et Nangis.

*S'adresser : à M. Bol, régisseur du domaine au  
château de Lumigny et à M. Opoix, notaire.*

Papeterie E. LEMARIE, à Dammarin

**DEPOT**

des Papiers à Cigarettes,  
pâte supérieure d'Angoulême

**" LE SINCÈRE "**

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac  
La douzaine . . . . . 0 fr. 50  
La boîte de 100 cah. . . . . 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampe  
La douzaine . . . . . 0 fr. 60  
La boîte de 100 cah. . . . . 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleurs  
La douzaine . . . . . 0 fr. 75  
La boîte de 100 cah. . . . . 5 fr. »

**" Le Sincère "**

*papier hygiénique*

préparé au goudron de la forêt d'Arcaehon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine . . . . . 0 fr. 45  
La boîte de 100 cah. . . . . 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine . . . . . 0 fr. 75  
La boîte de 100 cah. . . . . 5 fr. »

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix  
un format plus grand que les cahiers ordinaires

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imn. E. Lemarie Dammarin